

Mesures d'accompagnement pour les entreprises implantées aux Emirats arabes unis

Les filiales d'entreprises enregistrées en France peuvent bénéficier, via leur maison-mère, de certaines des mesures annoncées par le gouvernement français

1 – Le plan de soutien d'urgence aux entreprises de Bpifrance

Pour répondre à des besoins urgents en trésorerie ou pour sécuriser un découvert ou des lignes court terme.

- Bpifrance.fr
- 0 969 370 240

2 – Le plan de soutien aux entreprises françaises exportatrices

Ce plan d'urgence permet de soutenir les entreprises exportatrices face aux conséquences immédiates de la crise, notamment en sécurisant leur trésorerie et en renforçant les dispositifs d'assurance export, afin d'assurer leur rebond à l'international après la crise. Il s'adresse en particulier aux PME et ETI, moteurs essentiels pour les filières industrielles dans les territoires et vient compléter les mesures d'urgence prises par le Gouvernement en soutien aux entreprises françaises.

Il comprend **4 mesures exceptionnelles** pour soutenir les entreprises exportatrices :

1. L'octroi des garanties de l'Etat à travers Bpifrance pour les cautions et les préfinancements de projets export sera renforcé afin de sécuriser la trésorerie des entreprises exportatrices. Les quotités garanties pourront être ainsi relevées à 90% pour les PME et ETI et à 70% pour les autres. La durée de validité des accords de garanties des préfinancements export sera prolongée, pour atteindre six mois à compter de l'octroi de la garantie.

- Interlocuteur : **Bpifrance. Pour toute question, adressez-vous par email à :**
Assurance-export-caution@bpifrance.fr ou Assurance-export-prefi@bpifrance.fr

2. Les assurances-prospection en cours d'exécution seront prolongées d'un an, permettant une extension de la période de prospection couverte.

- Interlocuteur : **Bpifrance. Pour toute question, adressez-vous par email à :**
assurance-export@bpifrance.fr

3. Une capacité de 2 Md€ sera apportée à l'assurance-crédit export de court terme grâce à l'élargissement du dispositif de réassurance publique Cap France export permettant de réassurer les assureurs privés afin de soutenir le marché de l'assurance-crédit court terme. Ce dispositif s'étendra

désormais à l'ensemble des pays du globe ouverts à la Politique d'Assurance-Crédit (PAC), incluant les Etats de l'Union Européenne et les membres de l'OCDE.

- Interlocuteur : **Bpifrance. Pour toute question, adressez-vous par email à :**
assurance-export@bpifrance.fr

4. L'accompagnement et l'information par les opérateurs de la Team France Export (Business France, les Chambres de commerce et d'industrie et Bpifrance) seront renforcés, en lien avec les régions et le réseau des conseillers du commerce extérieur. Une veille spécifique et des webinaires sur chaque zone géographique intéressant les entreprises concernées seront mis en place. Une nouvelle offre de prospection entièrement digitalisée est également proposée.

- Interlocuteur : **Pour toute question, adressez-vous à :**
<https://www.teamfrance-export.fr/premiers-conseils/mise-en-relation>

Les outils de soutien financier à l'export demeurent en outre pleinement disponibles pour aider les entreprises à conserver ou rapidement reconquérir leurs marchés à l'international une fois la pandémie passée.

- **Le Crédit Export de Bpifrance Financement**, et en particulier ses solutions de crédit acheteur ou rachat de crédit fournisseur.
- **L'Assurance Prospection**, qui appuie les PME et ETI pour explorer des opportunités sur de nouveaux marchés ;
- **Les FASEP**, subvention d'études préalables aux projets d'infrastructures et de démonstrateurs de technologies innovantes ;
- **L'assurance-crédit opérée par Bpifrance ;**
- **Les prêts du Trésor pour les projets d'Etat à Etat** dans les pays émergents et en développement, notamment pour répondre aux besoins sanitaires des pays touchés par le coronavirus en positionnant l'offre industrielle française en la matière.

- Interlocuteurs :

Direction générale du Trésor :

Pour toute question, adressez-vous par email à : aide-projet@dgtresor.gouv.fr

Bpifrance Assurance Export :

Pour toute question, adressez-vous par email à : assurance-export@bpifrance.fr

Toutes les informations sont disponibles sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances, dans la page spéciale mesures de soutien aux entreprises :

<https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises>

NB : les mesures ci-après ont été annoncées il y a moins d'un mois et la plupart sont en attente de publication des modalités de mise en œuvre. Selon certaines sources officielles, celles-ci devraient être précisées dans le courant du mois d'avril, ainsi que les critères d'éligibilité. La présente fiche sera donc mise à jour au fil de l'eau avec les points de contact utiles dès qu'ils seront connus.

Les mesures de soutien annoncées par la Banque centrale des Emirats arabes unis

La Banque centrale a appelé dès la fin du mois de février les banques et institutions financières à restructurer certains prêts, accorder des délais de paiement supplémentaires et réduire les frais et commissions appliqués à leurs clients.

Alors que ces recommandations ne revêtaient pas de caractère contraignant, la Banque centrale a annoncé le samedi 14 mars mettre pour une durée de 6 mois jusqu'à 27 Md USD à la disposition des banques commerciales (13,5 Md USD sous la forme d'une facilité de crédit à taux zéro nécessitant toutefois des collatéraux et 13,5 Md USD à travers la mobilisation de réserves excédentaires déposées auprès de la Banque centrale) qui accepteraient de restructurer des prêts (aux particuliers comme aux entreprises) et de retarder des échéances de paiement. La Banque centrale a aussi assoupli certaines de ses exigences sur les crédits bancaires (relèvements du plafond du ratio prêts sur dépôts de 75 à 80% et de la limite d'exposition des banques au secteur immobilier de 20 à 30% assorti à des contraintes prudentielles supplémentaires et réduction du capital exigé pour les prêts aux PME) de manière à encourager les banques à prêter davantage.

La Banque centrale a annoncé le 5 avril des mesures pour compléter ce premier plan, comprenant (i) la réduction de moitié de ses exigences en réserves obligatoires (de 14 % à 7 % des dépôts à vue) devant libérer 16,6 Md USD pour les banques commerciales et (ii) un allègement de ses exigences de liquidité devant libérer 25,9 Md USD supplémentaires, (iii) l'extension des mesures annoncées le 14 mars jusqu'à la fin d'année 2020, (iv) le report de la mise en place des standards de capitalisation de Bâle III au 31 mars 2021 et (v) des modalités allégées pour la mise en place des normes IFRS 9 compte tenu de l'augmentation des provisions attendues. Au total, l'action de la Banque centrale devrait ainsi permettre aux banques commerciales de mobiliser jusqu'à 69,5 Md USD (27 Md USD dans le cadre du premier volet de mesure et 42,5 Md USD pour le deuxième volet).

➤ <https://www.centralbank.ae>

Les principales banques de Dubaï ont été les premières à souscrire à cette initiative de la Banque centrale en annonçant une série de mesures, à effet du 1er avril au 30 juin, en soutien à leur clientèle, particuliers et entreprises.

➤ <https://wam.ae/en/details/1395302832141>

Trois banques d'Abu Dhabi ont fait part quelques jours plus tard de 17 initiatives en soutien de leur clientèle affectée par la crise (10 pour les particuliers 7 pour les PME).

In line with directives from Mohamed bin Zayed

17 financial initiatives for individuals and SMEs



10 initiatives for individuals

For those impacted by COVID-19

1. **Defer instalments** (principal & interest) on existing loans (personal, auto, mortgages) and credit cards for **up to 3 months** for eligible customers until 30 Jun 2020 with no additional bank charges
2. **Halt foreclosures on mortgages** for defaulted customers until 30 Jun 2020
3. **Halt suspension of bank accounts** for retrenched customers until 30 Sep 2020
4. **Refund credit card processing fees** in full for foreign currency transactions committed after 1 Jan 2020, associated with cancellation of travel plans
5. **Instalment programmes** with no service fees for utility bill payments until 30 Jun 2020



7 initiatives for SMEs

For those impacted by COVID-19

1. **Defer instalments** (principal & interest) on existing borrowing for **up to 3 months** for eligible customers until 30 Jun 2020 with no additional bank charges
2. **Reduce bank's merchant service fees** (credit card transactions) by **50%** for eligible SME customers with usage below AED 5m per annum until 30 Jun 2020
3. **Reduce banking fees and charges** on Zero Balance accounts by up to **50%** for eligible customers
4. **Reduce Min. Average Balance requirements** for all SME account categories to up to **AED10,000** per month for eligible customers

For all

6. **Defer instalments** (principal & interest) on new loans (personal, auto, mortgages) and credit cards for **up to 3 months** for eligible customers until 30 Jun 2020 with **50%** reduction in associated bank charges
7. **Reduce interest charges** on new loans (personal, auto, mortgages) and credit cards for eligible customers based on new prevailing rates for eligible customers
8. **Reduce bank charges by 50%** on early settlement of existing loans (personal, auto, mortgages) for eligible customers until 30 Jun 2020
9. **Reduce required down-payment** by **5%** for first-time home buyers
10. **Interest-free instalment plans** for school tuition with waiver of service charges or **0%** interest loan until 30 Jun 2020

For all

5. **Defer instalments** (principal & interest) on new borrowing for **up to 3 months** for eligible customers until 30 Jun 2020 with **50%** reduction in associated bank charges
6. **Reduce interest charges** on new borrowing based on new prevailing interest rates for eligible customers
7. **Reduce bank charges by 50%** on early settlement of existing borrowing for eligible customers until 30 Jun 2020

Note 1: These initiatives are available upon request
 Note 2: Provision of new loans will be subject to bank credit approval process
 Note 3: Banks would still be able to design and implement additional initiatives that may be deemed important
 Note 4: The above initiatives will be revisited and updated subject to market conditions

La Fédération a annoncé un plan de relance de 4,4 Md USD

A l'échelle fédérale, le Cabinet des Emirats arabes unis a aussi approuvé un plan de relance de 4,4 Md USD le 22 mars, visant à réduire les frais appliqués aux entreprises, à soutenir l'activité des PME et accélérer la mise en œuvre des grands projets. Dans le détail, ces mesures comprennent :

- (i) une suspension pour 6 mois des frais de délivrance de permis de travail et une baisse de charges (notamment sur le travail),
- (ii) la suspension pour une durée de 6 mois des frais administratifs du ministère des Ressources humaines et de l'Emiratisation,
- (iii) le remboursement des cautions bancaires versées pour les employés,
- (iv) la garantie d'une continuité des services publics à travers le télétravail.

Les mesures de soutien annoncées par l'Emirat d'Abu Dhabi

Le gouvernement d'Abu Dhabi a lancé 16 nouvelles initiatives de soutien à l'économie le lundi 16 mars. Celles-ci ont été placées dans le cadre du programme de relance économique « Gadhan 21» (prévoyant initialement 13,6 Md USD de dépenses entre 2019 et 2021). Ce programme présente d'importantes similarités avec le plan de Dubaï présenté quelques jours plus tôt, mais se distingue

par une ambition plus forte sur le volet de l'environnement des affaires (en plus de la baisse de frais administratifs, le gouvernement d'Abu Dhabi s'engage à régler les sommes dues par des institutions publiques dans un délai de 15 jours ouvrés), celui du tourisme (suppression plutôt qu'une baisse des frais municipalité et réduction de 20 % des loyers pour les professionnels du secteur) tout comme pour le pouvoir d'achat (une enveloppe de 1,36 Md USD a été octroyée pour des subventions sur l'eau et l'électricité et les péages routiers ont été supprimés jusqu'à la fin 2020). Par ailleurs, le gouvernement d'Abu Dhabi a accordé une priorité au soutien des PME (mise à disposition de 815 M USD pour encourager les banques à prêter aux PME, suppression des clauses de garantie d'exécution pour les projets inférieurs à 13,6 M USD, subvention des frais de connexion à l'électricité pour les start-ups).

- The Department of Economic Development : <https://www.added.gov.ae/en>

Le 1er avril, Abu Dhabi Global Market a annoncé un ensemble de mesures de soutien.

- <https://www.adgm.com/adgm-support-measures>

Les mesures de soutien annoncées par l'Emirat de Dubai

Le gouvernement de Dubaï a annoncé le 12 mars un plan de relance de 410 M USD pour les 3 prochains mois. L'essentiel des mesures prévues dans ce plan s'inscrit dans la continuité des efforts réalisés pour améliorer l'environnement des affaires (réduction ou suppression de frais administratifs) avec une attention particulière accordée aux activités commerciales (remboursement de droits de douanes et allégement des procédures douanières) et au secteur du tourisme (réduction supplémentaire de 7 à 3,5 % des frais de municipalité appliqués aux hôtels et suppression de divers frais, dont les frais d'annulation d'évènements). Un autre volet de ce programme vise à relever le pouvoir d'achat des résidents à Dubaï à travers notamment une baisse de 10 % des charges sur l'eau et l'électricité.

Le 28 mars, le Conseil de zones franches de Dubai annonçait à son tour la déclinaison du plan de soutien.

- <http://dubaifreezonecouncil.ae/>

En matière douanière, de nombreuses initiatives ont été annoncées par le gouvernement de Dubaï :

- (i) L'annulation de l'obligation de fournir un instrument bancaire lors de la soumission de déclarations en douane.
- (ii) La réduction à hauteur de 90 % des frais imposés de présentation de documents douaniers pour les opérateurs.

Les mesures suivantes sont effectives depuis la publication de la circulaire 1/2020 du 19 mars 2020 :

(iii) Le remboursement à hauteur de 1% des droits de douane imposés sur les produits importés vendus localement sur les marchés de Dubaï soumis à un taux de droit de douane de 5 %.

(iv) L'annulation de la garanties bancaires ou d'espèces de 50 000 AED nécessaires pour entreprendre une activité professionnelle de dédouanement (pour les commissionnaires et déclarants en douane).

(v) Le remboursement des garanties bancaires ou d'espèces versées par les sociétés de dédouanement existantes.

(vi) Les navires commerciaux traditionnels en bois (boutres) enregistrés dans le pays sont exemptés des frais de service d'amarrage à l'arrivée et au départ, ainsi que des frais de chargement directs et indirects dans le port de Dubaï et celui d'Hamriyah.

(vii) En matière de dématérialisation des procédures, les bureaux de douane sont en mesure de fournir leurs services aux opérateurs à distance et traiter leurs transactions en ligne.

➤ <https://www.dubaicustoms.gov.ae>